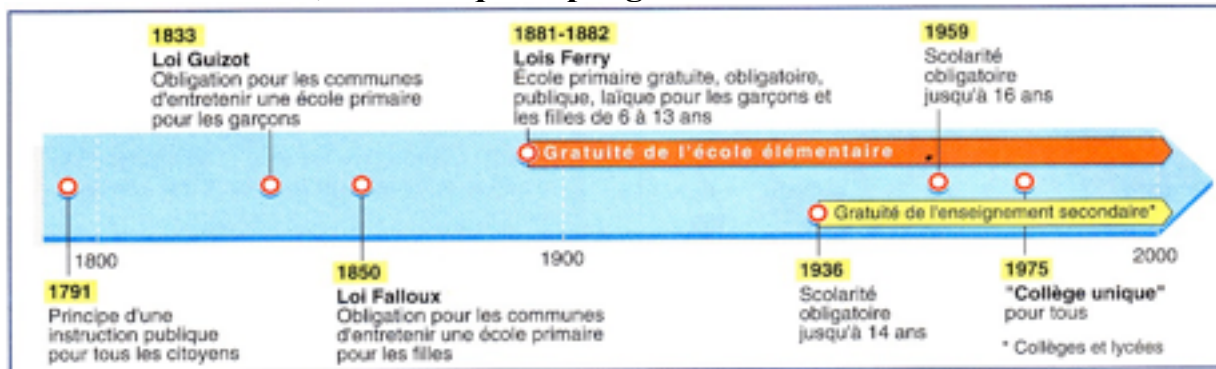


L'éducation, un droit pour tous

I. Le droit à l'éducation

Comment le droit à l'éducation est-il devenu une réalité ?

Doc A L'éducation, une conquête progressive



Question sur le document A

1. Observez l'axe chronologique, puis reportez, pour chacune des dates ci-dessous, l'information qui lui correspond.

L'accès à l'école au XIX^e siècle:

- en 1833 :
- en 1850 :
- en 1881-1882 :

L'évolution de l'âge de la scolarité obligatoire:

- en 1881-1882 :
- en 1936 :
- en 1959 :

Doc B : Les lois de Jules Ferry¹

16 juin 1881: art. 1: «Il ne sera plus perçu de rétribution² scolaire dans les écoles primaires publiques. »

28 mars 1882: art. 4 : « L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes, âgés de six ans révolus à treize ans révolus. »

1. Jules Ferry a été ministre de l'Instruction publique de 1879 à 1883.
2. Rétribution: participation financière.

Questions sur le document B

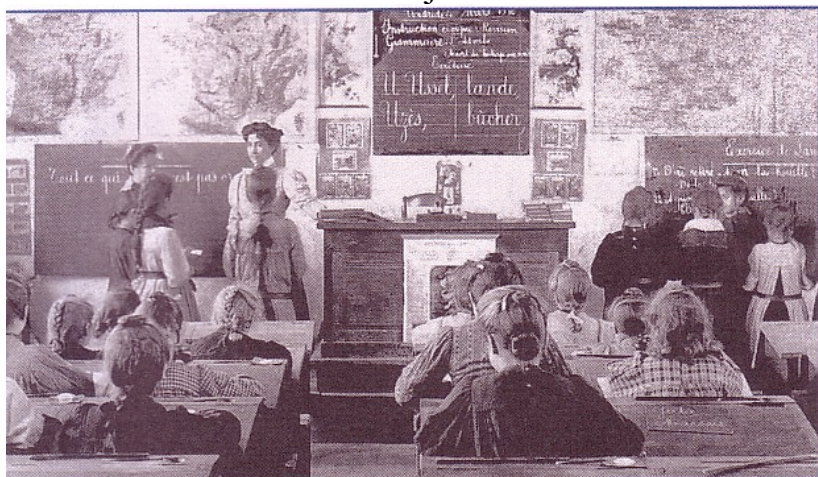
2. Quel a été le rôle de Jules Ferry dans l'affirmation du droit à l'éducation?

.....

3. Quel terme de la loi a réellement permis à tous les enfants de fréquenter l'école primaire?.....

.....

II. L'école hier et aujourd'hui



École primaire de filles en 1916 (Indre-et-Loire).

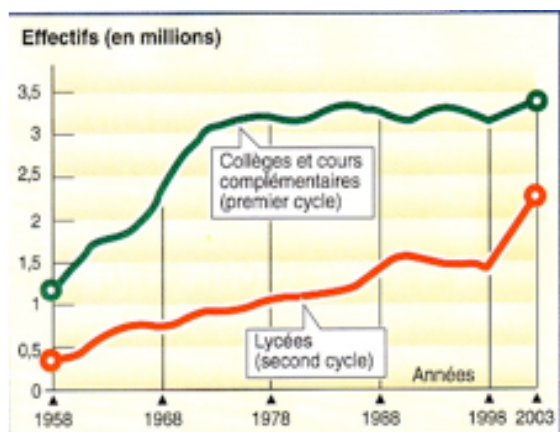
Doc A : École primaire de filles en 1916 (Indre-et-Loire). Au début du XX^e siècle, la plupart des enfants arrêtaient l'école à 13 ans, après avoir passé l'examen du certificat d'études qui marquait la fin de la scolarité primaire.

Questions sur le document A

1. Au début du XX^e siècle, dans quelle école la majorité des élèves effectuaient-ils toute leur scolarité ?
2. À partir des éléments de l'image, dites ce qu'ils y apprenaient.

doc B : L'évolution du nombre des élèves de l'enseignement secondaire de 1958 à 2003.

Questions sur le document B



3. Les élèves d'aujourd'hui fréquentent-ils seulement L'école primaire?
4. Combien d'élèves fréquentent le collège en 2003? À quelle période leur nombre a-t-il fortement augmenté?
5. Quel niveau d'études est-il important d'atteindre aujourd'hui ? Pourquoi ?

L'idée d'une instruction pour tous, née avec la Révolution française, est progressivement devenue réalité. Les écoles primaires de garçons ont été créées en 1833, et celles de filles en 1850. Les lois Ferry de 1881-1882 ont rendu l'enseignement élémentaire public, gratuit, obligatoire et laïque pour les garçons et les filles de 6 à 13 ans.

Aujourd'hui, la scolarité est obligatoire jusqu'à 16 ans. Tous les élèves fréquentent le collège unique de la 6^e à la 3^e. Au lycée, un peu plus de 60 % d'une classe d'âge obtient le baccalauréat général, technologique ou professionnel.

Vocabulaire :

Classe d'âge : ensemble des individus ayant le même âge.

Enseignement élémentaire : école primaire.

Enseignement gratuit : enseignement dont les frais de scolarité sont à la charge de l'État.

Enseignement public : enseignement géré par l'État et les collectivités territoriales.

Laïque : indépendant de toute religion.

L'éducation dans les pays en développement

Doc A : Déclaration universelle des Droits de l'homme (1948)

Art. 26:1: « Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire¹ et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. »

1: Enseignement élémentaire: école primaire.

Doc B : Convention internationale des droits de l'enfant (1989)

Art. 28: « Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation (...): Ils rendent l'enseignement du primaire obligatoire et gratuit pour tous. (...)

Ils favorisent la coopération internationale dans le domaine de l'éducation, en vue de contribuer à éliminer l'ignorance et l'analphabétisme dans le monde et de faciliter l'accès aux connaissances scientifiques et techniques et aux méthodes d'enseignement modernes. »

Question sur les documents A et B

1. Soulignez en rouge les adjectifs qualifiant l'éducation que doivent recevoir tous les enfants.

Question sur le document B

2. Soulignez en vert les expressions indiquant pourquoi les enfants doivent bénéficier d'une éducation.

Doc C : Ma Yan, une écolière chinoise

« Maman me prend à part: "je crains que ce ne soit la dernière fois que tu vas à l'école." Ses mots m'anéantissent¹. J'ouvre de grands yeux: "De nos jours, on ne peut pas vivre sans étudier. Même un paysan a besoin de connaissances pour cultiver sa terre; sinon il n'obtient pas de récoltes." Maman insiste: "Tes frères et toi, vous êtes trois à aller à l'école. Seul votre père travaille au loin. Ça ne suffit pas." "Et mes deux frères" dis-je? "Tes frères peuvent continuer leurs études." Je m'insurge: "Pourquoi les garçons peuvent-ils étudier, et pas les filles ?" Elle a un sourire fatigué. (...)

Cette année, je suis de retour à la maison, et je cultive la terre pour subvenir aux besoins de mes deux jeunes frères. Comme je désire étudier! Mais ma famille n'a pas d'argent. Je veux étudier, maman, je ne veux pas rentrer à la maison! Comme ce serait magnifique si je pouvais rester éternellement à l'école! »

1. Anéantir: rendre stupéfait, abattu.

Ma Yan et E Haski, *Le Journal de Ma Yan*, 2e partie: juillet-décembre 2001, Ramsay, 2003.

Ma Yan au collège.



Ma Yan est la fille de paysans pauvres du nord-ouest de la Chine. Elle a effectué ses cinq années d'école primaire, mais ne peut pas aller au collège, car elle doit travailler. Finalement, ses parents réussissent à emprunter l'argent nécessaire pour que leur fille puisse poursuivre ses études au collège.

3. Qu'annonce la mère de Ma Yan à sa fille (doc. C)

?.....
.....
.....

4. Contre quelle injustice Ma Yan se révolte-t-elle (doc. C) ?.....
.....
.....

5. Les articles de la Déclaration universelle (A) et de la Convention (B) sont-ils finalement respectés ? Comment ?.....
.....
.....